



Prime retirée

Par Vimabr77

Bonjour

Je travaille comme chauffeur PL sur un portvoiture, avec une prime tous les trois mois. Le mois dernier je me suis retrouvé avec la prime retirée + une partie de mon salaire et la mention: pas de prime pour un an. Est ce que c'est legal que l'employeur procede dans cette manière?

Si non, comment faire pour annuler,obtenir mon argent et suspendre cette sanction ?

En vous remerciant par avance pour vos reponses

Cordialement

Par Isadore

Bonjour,

Dans quel cadre cette prime est-elle versée (accord d'entreprise, décision unilatérale de l'employeur pour vous seul, pour l'ensemble des salariés...), quelle est sa raison d'être ?

De même, quel est le motif de la retenue sur votre salaire ?